

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

2025/003

DEPARTEMENT  
YONNE

DE LA COMMUNE DE CHAMPLOST -----

NOMBRE DE MEMBRES		
Nombre de membres en exercice	Nombre de membres présents	Nombre de suffrages exprimés
11	6	9
Date de la convocation		
07 avril 2025		
Date d'affichage		
Objet : Vote du Compte de Gestion 2024 – Eau/Asst		

Séance du 15 avril 2025

L'an Deux mil vingt cinq  
Et le 15 avril

À 20 h 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. QUÉRET Jean-Louis, Maire, -----

**Présents :** QUÉRET Jean-Louis, Maire, SEILLIÉBERT Christophe, BOCAT-MONNET Christiane, GARAUULT Jean-Claude (Adjoints), PREVOST Yvette, ZIELINSKI Arnaud.

**Absents ayant donné pouvoir :**

CHICON Pierre donne pouvoir à PREVOST Yvette  
COMPERAT Jean-Raymond donne pouvoir à ZIELINSKI Arnaud  
LEMEITER Nathalie donne pouvoir à GARAUULT Jean-Claude

**Absents non excusés :** BÉGLIA Gérard, MAIO Max

**Secrétaire de séance :** BOCAT-MONNET Christiane

*M. le Maire rappelle que le Compte de Gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif.*

*VU le Code Général des Collectivités Territoriales,*

*VU l'exercice du budget eau/assainissement 2024,*

*M. le Maire informe le Conseil Municipal que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2024 a été réalisée par le Receveur municipal.*

*Après vérification, le Compte de Gestion, établi et transmis par ce dernier, est conforme au Compte Administratif du budget eau/assainissement.*

**CONSIDÉRANT** l'identité de valeur entre les écritures du Compte Administratif du Maire et les écritures du Compte de Gestion du Receveur municipal,

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal VOTE, à l'unanimité POUR (9 voix) :**

- Le Compte de Gestion du Receveur municipal pour l'exercice 2024 du budget eau/assainissement, dont les écritures sont conformes au Compte Administratif du budget eau/assainissement pour le même exercice.

Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire  
Jean-Louis QUÉRET

